

# En Haïti, l'ascension des bandes armées vers le pouvoir

ANALYSE

La menace fait froid dans le dos : « Tant que nous ne serons pas conviés à la table des négociations, ce pays ne connaîtra pas la paix. » Ce « nous » auquel fait référence le chef de gang Jimmy Chérizier, face au journaliste Stuart Ramsay, lors d'une interview diffusée vendredi 29 mars par la chaîne britannique Sky News, désigne Viv Ansanm (« vivre ensemble », en créole haïtien), une coalition de groupes armés parmi ceux qui terrorisent Haïti depuis plusieurs années. M. Chérizier est l'un des leaders de cette alliance de bandes criminelles, qui s'est reformée, fin février, afin de chasser du pouvoir le premier ministre haïtien, Ariel Henry. La réémergence de cette coalition a aussitôt entraîné une multiplication des exactions et semé le chaos dans ce pays caribéen de plus de 11 millions d'habitants.

Reporteur de guerre chevronné, le journaliste londonien s'est rendu à Port-au-Prince, la capitale haïtienne, contrôlée à 80 % par ces bandits redoutablement violents. Flanqué d'hommes cagoules et armés de mitraillettes, le chef de gang, qui se fait appeler « Barbecue », déroule son argumentaire politique face au journaliste vedette. « Nous avons toujours prôné le dialogue », affirme cet ancien policier qui, avec des accents de leader révolutionnaire, dénonce les inégalités « indécentes » en Haïti et accuse les élus de son pays de « perpétuer le système actuel, qui est à bout de souffle ».

### Changement de dynamique

Aux yeux de M. Chérizier, la coalition Viv Ansanm a toute sa place au sein du conseil présidentiel de transition, l'organe de gouvernance collégiale laborieusement installé à la tête du pays après la démission de l'impopulaire premier ministre, afin de remettre Haïti « sur la voie de la légitimité démocratique », selon son communiqué du 27 mars. L'objectif de « Barbecue » : « faire partie de la solution » pour sortir le pays de cette profonde crise sécuritaire, politique, économique et humanitaire qu'il a lui-même largement contribué à aggraver. « Nous pouvons envisager toutes les solutions, du moment que les Haïtiens ont leur mot à dire », martèle le chef de gang. Nous sommes prêts à négocier avec tout le monde, parce que ce qu'il se passe dans le pays, nous n'en sommes pas fiers. »

Ce discours à la Robin des bois reprend largement des propos que le porte-parole de Viv Ansanm a l'habitude de tenir sur les réseaux sociaux, où il est très actif. Des propos qui mettent en lumière le changement de dynamique qui s'est opéré entre les élites haïtiennes corrompues et les bandes armées qu'elles ont contribué à créer au cours des dernières décennies pour asseoir leur pouvoir.

Les liens entre les responsables politiques et les gangs sont notoirement. Ainsi, dans son rapport final daté du 15 septembre 2023, le groupe d'experts créé en 2022 par la résolution 2653 des Nations unies accuse sans ambages l'ancien président haïtien Michel

LE TEMPS DES GROUPUSCULES DÉSORGANISÉS, HÉRITIERS DES TONTONS MACOUTES, EST RÉVOLU

Martely (2011-2016) et l'ancien président du Sénat Youri Latortue (2017-2018) d'avoir activement contribué à la prolifération des gangs armés. L'ex-président, qui vit aux États-Unis, « s'est servi des gangs pour étendre son influence dans les quartiers afin de faire avancer son agenda politique », écrivent les émissaires onusiens. Dès lors, les territoires contrôlés aujourd'hui par les groupes armés les plus puissants « sont, dans la plupart des cas, des zones sans lesquelles il est impossible de gagner des élections », détaille Jeffsky Poincy, spécialiste de la gouvernance et des politiques publiques, et membre du collectif Nou Pap Domi (« nous ne dormons pas »).

Mais le temps des groupuscules désorganisés, héritiers des « tontons macoutes » créés par la dictature des Duvalier père et fils (1957-1986), est bel et bien révolu. « Bien qu'un grand nombre de gangs haïtiens restent de petites bandes, les principaux – ceux qui contrôlent un territoire conséquent et sont responsables de la majeure partie de l'insécurité actuelle – sont des entités bien structurées, lourdement armées et compétentes d'un point de vue opérationnel », écrit Global Initiative Against Transnational Organized Crime dans un rapport publié en février. La relation entre les élites corrompues et ces bandes criminelles est désormais « plus équilibrée » et permet à ces dernières d'« exercer une pression considérable sur le système politique et économique », ajoute l'ONG, basée en Suisse.

En effet, ces groupes aux allures de milices ont notamment « une certaine autonomie au plan financier », constate Gédéon Jean, directeur exécutif du Centre d'analyse et de recherche en droits de l'homme (Cardh), une organisation de la société civile haïtienne, qui ajoute : « Ils disposent d'énormément d'argent venant particulièrement du kidnapping, du trafic d'armes et de la criminalité transnationale dont la drogue et, probablement, du trafic d'organes. »

Dès lors, les gangs peuvent réclamer ouvertement la démission d'un premier ministre et jouer un rôle-clé dans sa chute. Cet interventionnisme politique leur permet de défendre leurs intérêts. Les gangs « ont clairement manifesté leur volonté de prendre le pouvoir, éventuellement à travers un proxy », observe M. Poincy, qui dit néanmoins douter de la réussite de ce projet, du fait de l'hostilité de la société haïtienne envers ces groupes criminels.

« Ils veulent que leurs alliés politiques prennent le pouvoir et les amnistient », abonde M. Jean, qui rejette catégoriquement les appels à la négociation de la coalition Viv Ansanm. « Il ne faut pas légitimer les actions criminelles, voire terroristes, des gangs », exhorte le directeur exécutif du Cardh, qui préconise de « rétablir l'autorité de l'État », avec le soutien de la communauté internationale, puis d'« établir des programmes adaptés pour favoriser le désarmement et la réinsertion de certains membres de gangs, tout en permettant à la justice de jouer son rôle pour les crimes commis ». ■

JEAN-MICHEL HAUTEVILLE  
(FORT-DE-FRANCE,  
CORRESPONDANT)

# L'IMPENSABLE ET LA RAISON D'ÉTAT

LIVRE



LA FRANCE FACE AU GÉNOCIDE DES TUTSI. LE GRAND SCANDALE DE LA V<sup>e</sup> RÉPUBLIQUE de Vincent Duclert, Tallandier, 640 p., 25,50 €

En mars 2021, l'historien Vincent Duclert remettait à Emmanuel Macron un rapport sur le rôle de la France au Rwanda de 1990 à 1994. Ce document de 1200 pages, établi grâce à un accès sans précédent aux archives de l'État, concluait à « un ensemble de responsabilités lourdes et accablantes » des autorités françaises dans le génocide des Tutsi, qui a fait près d'un million de morts en 1994. Il montrait un naufrage politique, militaire et diplomatique. Il révélait aussi un aveuglement idéologique de François Mitterrand et de ses conseillers, imposé au reste de l'appareil d'État.

Ce rapport, qui a contribué à réconcilier la France et le Rwanda après de fortes tensions diplomatiques, a libéré la parole et plusieurs ouvrages ont été publiés dans la foulée. Alors que le Rwanda s'apprette à organiser, à partir du 7 avril, le 30<sup>e</sup> anniversaire du génocide des Tutsi, Vincent Duclert publie un nouvel ouvrage qui s'inscrit dans la continuité du précédent. Dans *La France face au génocide des Tutsi. Le grand scandale de la V<sup>e</sup> République* (Tallandier, 640 pages, 25,50 euros), il décrypte les mécanismes ayant conduit à la tragédie du printemps 1994. « J'ai décidé d'écrire ce livre dès la publication du rapport, car il y avait une masse d'archives considérable qui avait été libérée, mais qui méritait d'être approfondie, explique-t-il. J'avais aussi conscience que le document établi par la commission que je présidais était peut-être trop volumineux pour être abordable. Le grand public doit savoir ce qu'il s'est passé au cours de ces années-là. »

En se fondant sur les archives – le rapport s'est appuyé sur près de 8000 documents, notes manuscrites, télégrammes diplomatiques, analyses de conseillers... –, Vincent Duclert entend faire la lumière sur ce qu'il considère comme « l'impensable », à savoir comment les autorités françaises se sont engagées « dans

une alliance inconditionnelle avec un régime autoritaire [celui du président rwandais Juvenal Habyarimana], ethnique et raciste, dont les éléments les plus radicaux ont préparé en Afrique le dernier génocide du XX<sup>e</sup> siècle ». L'impensable, c'est aussi d'avoir, au plus haut sommet de l'État, ignoré toutes les alertes lancées par des ONG, des diplomates comme Antoine Anfré, vice-consul de France en Ouganda (1987-1991) aujourd'hui ambassadeur de France à Kigali, ou des officiers comme le général Jean Varret, chef de la mission militaire de coopération jusqu'en 1993.

### Nouveaux témoignages

Ces signaux annonçaient la dérive des extrémistes hutu et leur volonté d'exterminer la minorité tutsi bien avant le 7 avril 1994, qui marque le début des massacres de masse. « Le terme génocide est retenu par l'ambassadeur de France dès le mois d'octobre 1990. Il est employé à plusieurs reprises dans des notes, des rapports et des enquêtes d'agents français ou d'observateurs indépendants », rappelle Vincent Duclert. En France, les ministres et leurs cabinets ne pouvaient pas les ignorer... Il y a donc une commission majeure des institutions présidentielles. La commission d'historiens mise en place par M. Macron, qui ne prétendait pas à l'expertise juridique, n'avait toutefois pas retenu la notion de complicité des autorités françaises.

Alors comment peut-on expliquer « l'impensable », trente ans après les faits ? « C'est par la raison d'État. Celle-ci permet de faire taire toutes les critiques », affirme M. Duclert.

Si le rapport se penchait sur le rôle de la France de 1990, début de l'opération militaire « Noroit », à juin 1994, fin de l'opération « Turquoise », cet ouvrage revisite aussi la période postcoloniale du Rwanda. « On voit que l'intérêt de la France pour ce pays apparaît au moment de l'indépendance, avec le soutien du général de Gaulle à l'entrée du Rwanda et du Burundi aux Nations unies, assure Vincent Duclert. Plusieurs accords économiques, culturels puis militaires, sont signés. À partir de 1990, le Front patriotique rwandais [FPR, un mouvement politico-militaire formé par des réfugiés tutsi en Ouganda] est perçu comme un ennemi. À tel point que la France préfère soutenir la dictature violente de Juvenal Habyarimana. »

Si l'ouvrage s'enrichit de nouveaux témoignages et analyses, il ne perçoit pas tous les mystères qui entourent le génocide, notamment son déclenchement : l'attentat contre l'avion du président Habyarimana, le 6 avril 1994. Qui sont les commanditaires ? Qui compose le commando ayant lancé les deux missiles SAM-16 contre le Falcon présidentiel ? Pourquoi les gendarmes français Alain Didot et René Maier ont-ils été assassinés dans les heures qui ont suivi ? « Il est vrai que les preuves matérielles manquent, mais il y a quand même un faisceau d'indices qui accablent les extrémistes hutu », répond Vincent Duclert. En signant les accords d'Arusha [signés en Tanzanie entre l'État rwandais et le FPR], le président devenait un obstacle pour la branche radicale. Les éléments révélés par l'enquête du juge Trévidic et la DGSE de l'époque tendent à prouver que la garde présidentielle [rwandaise] serait bien à l'origine de l'attentat. Mais il est vrai que la question d'un commando formé par des mercenaires étrangers reste posée. ■

PIERRE LEPIDI

## Migrants du pôle Nord | PAR SERGUEI



## LA REVUE «CLIO» EXPLORE LE FÉMINISME

### LA REVUE DES REVUES

C'est un numéro à part que publie, en ce début d'année 2024, la revue *Clio*. Après plus de quinze ans de publications thématiques axées sur des sujets aussi divers que la colonisation, les costumes, la médecine, la guerre froide, le judaïsme, le « care » ou la migration, le semestriel qui, depuis 1995, ouvre grand ses portes à l'histoire des femmes et du genre, s'autorise un léger pas de côté. Titre : « Variations féministes », le dernier numéro rassemble huit textes consacrés à des protestations féministes d'ici ou d'ailleurs – une diversité qui illustre la « mondialisation des féminismes », résume en introduction les historiennes Rebecca Rogers et Michelle Zancaraní-Fournel.

*Clio* nous emmène ainsi à Sierra Leone, où un établissement privé d'enseignement féminin débat, en 1883 et en 1892, d'un projet de gouvernement pour la ville de Freetown ; dans la région parisienne, où des centaines de milliers d'ouvrières grévistes dénoncent, au prin-

temps 1917, le niveau des salaires et la domination masculine ; à Padoue, en Italie, où émerge un féminisme matérialiste dans les années 1970 ; en Inde, où les combats des femmes, depuis les années 1970, sont placés sous le signe de l'intersectionnalité ; au Mexique, où les *maestras*, les « femmes aux pantalons », découvrent, en 2006, la contestation politique ; en Belgique, où le profil des militantes « provie » des années 1970 diffère de celui de leurs héritières des années 2020.

### «L'urgence du partage»

On est loin, bien sûr, d'un numéro thématique, mais ce voyage spatial et temporel au cœur des mobilisations féministes ne constitue pas pour autant un patchwork désordonné. Toutes ces militantes partagent une même volonté de « questionner les régimes de genre », soulignent Rebecca Rogers et Michelle Zancaraní-Fournel, et les chercheurs qui les étudient mobilisent une même « lecture genrée des phénomènes de "protestation" ». « L'urgence du partage des expériences liées à la condition féminine se lit dans

l'ensemble des contributions de ce numéro, écrivent-elles, même si la forme du partage et ses effets sont de nature fort diverse. »

Ce numéro de *Clio* permet également de découvrir un passionnant entretien avec l'historienne américaine Natalie Zemon Davis (1928-2023). Dans ce texte, publié en 1983 dans la *Radical History Review*, la chercheuse, qui a co-édité avec Arlette Farge le volet de la monumentale *Histoire des femmes en Occident* consacrée aux XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, raconte son parcours scolaire, universitaire et politique. « La catégorie de "genre" doit être intégrée dans le travail historique et dans l'enseignement, comme il en va aujourd'hui pour la "classe" », explique-t-elle, en invitant ses collègues à s'intéresser aussi à la masculinité : on ne peut pas vraiment comprendre ce que signifie être une femme, souligne-t-elle, « sans faire un travail équivalent pour les hommes ». ■

ANNE CHEMIN

« *Clio* », n° 58, « Variations féministes », Belin, 255 p., 26 €

AUX YEUX DU CHEF DE GANG JIMMY CHÉRIZIER, LES GROUPES ARMÉS ONT TOUTE LEUR PLACE AU SEIN DU CONSEIL PRÉSIDENTIEL DE TRANSITION